

LA BENEDICTION DITE « DES LEVITES »
(Nombres Ch 6 versets 22 à 27)

PRÉ - FACE

Cette bénédiction « labellisée » par la Torah et dite des Lévites ou des Cohanim (officiants d'époque) mérite d'être analysée en son message :

« *L'Eternel parla à Moïse en ces termes :*
« *Parle ainsi à Aaron et ses enfants : Ainsi bénirez vous les enfants d'Israël : Dis leur : »*

Et la bénédiction qui suivra va alors comporter **QUATRE PARTIES** que le grand prêtre devra prononcer
Celle –ci comporte en réalité:

Trois phrases de souhaits suivies

d'une phrase **conditionnant la réalisation de ces souhaits**

LA VOIE DE LA BENEDICTION DIVINE , PAR CELLE DES LEVITES, N'EST POINT LA VOIE EXCLUSIVE :

Car rappelons ce que nous avait dit le rouleau (Exode Ch 20 v 19) :

Békol a makom acher azkir éth chémi, avo élékh'a ou vérah'tikh'a
« *En tous lieux ou sera évoqué mon concept (*) je viendrai à toi et te bénirai* »
(*) litter : où mon NOM sera évoqué)

I - LA TOUTE PREMIERE PHRASE DE SOUHAIT

יְבָרֶכְהָ' וְשָׁמְרָךְ
Yivarékh'ékh'a Adonai Vé ychmérékh'a

Invocation par le grand prêtre de la **fécondité et de la prospérité matérielle** :

choisie) **יְבָרֶכְהָ' וְשָׁמְרָךְ** = *Que l'Eternel te bénisse et te préserve* (c'est la traduction officielle

Ou bien, en autre sens implicite :

C'est bien (seulement) l'Eternel qui te bénira et te préservera

Essayons d'analyser quel(s) sens a, en réalité, en hébreu ancien, le vocable « **BENIR** » pour le Pentateuque ?

En français, le mot bénir, lui, a un sens tout restrictif et simple qui nous a conditionnés en notre mode de pensée.

Bénédiction vient du latin *Bene dicere* « dire du bien de... ».ou de *Bene dictus* « bien dit ».

En hébreu biblique Le mot bénir a en réalité des significations bien plus larges, et doit donc être bien différencié selon trois situations exégétiques différentes, et donc en **trois sens différents** selon chacune de ces situations :

Celle où c'est l'homme qui	« <i>bénit</i> » Dieu ,	avec son premier sens
Celle où, c'est l'homme qui	« <i>bénit</i> » l'homme,	avec un deuxième sens
Et enfin celle où c'est Dieu qui	« <i>bénit</i> » l'homme	en troisième sens (de ce texte)

→ 1^{er} cas : C'est l'homme qui « bénit » Dieu

Dieu n'a strictement nul besoin de la bénédiction du microbe humain. Le sens est autre :

Bénir vient du mot **Bérékh** בָּרַךְ qui veut dire **genou**. C'est alors une action de grâce et de remerciement qui implique *étymologiquement* une **genu** - flexion , et, par déclinaison le dérivé **Baroukh ata** בָּרוּךְ אַתָּה signifiera « *Que l'on s'agenouille devant TOI...* »

[NB : Cette genuflexion est à distinguer de la prosternation (**léichtakh'avé**) où , là alors, le personnage se plaque sternum à terre (se pro-**STERN**-e) et donc se met à plat ventre. De fait , dans la bible l'expression la plus utilisée en ce dernier cas est **vayipol al panav** « *tomber sur sa face* » (et non pas « tomber sur la tête »)]

→ 2^{ème} cas : C'est l'homme qui « bénit » individuellement son congénère

La bible nous démontre qu'il ne peut y avoir alors ici qu'un seul sens, celui de souhaiter que du bien arrive à quelqu'un que l'on apprécie et qu'on ne dise que du bien de lui.

ET RIEN DE PLUS. Comme dans le sens latin ou français courant de **notre** époque.

En aucun cas un humain , quel qu'il soit, ne peut se permettre de se substituer à Dieu pour aller au-delà et définir quel sera l' avenir individuel d'autrui

Les seules prédictions admises en cette voie ne sont que **collectives** et bien encadrées et que seulement dans le cadre de cette bénédiction publique qui est celle de souhait des Lévites et des conditions qui y sont posées. Rarement aussi de prophéties.

C'est ainsi que la bénédiction d'Isaac à Jacob, qui a outrepassé cette règle, (Isaac n'étant en rien Dieu) nous enseigne que tout ce qui arrivera à Jacob sera justement l'exact contraire des éléments de bonheur que lui prédisait illusoirement son père Isaac qui n'en avait en rien le pouvoir. Ainsi, quant au sort de Jacob le « béni » :

- *Jacob subira deux famines en disette au lieu de l'opulence de prospérité annoncée,*
- *C'est lui qui devra d'agenouiller sept fois devant son frère (et non l'inverse annoncé),*
- *IL aura deux fois moins de descendants directs que son jumeau Esau,*
- *Sa bien aimée de toute passion Rachel mourra jeune à son grand désespoir d'inconsolable,*
- *Il se fera bernier par son oncle et beau-père Laban,*
- *Son fils Ruben le cocufiera avec sa propre épouse Bilha.,*
- *De même son fils Lévi, aidé de Siméon le « mettra en mauvaise odeur » et déshonneur près les populations environnantes, par le massacre perpétré en génocide et rapines*
- *Il croira de même son fils Joseph mort pendant bien des années etc....etc...*

Et Jacob aura eu ainsi, après cette « **béné -malé- diction** » de son père Isaac, une vie décrite par lui auprès de Pharaon comme n'ayant été que **très malheureuse et peu enviable** (**Genèse 47, 9**)

La leçon ainsi donnée par la bible est la suivante : Si vraiment vous voulez de ce genre de « bénédiction » humaine pseudo - prophétique, alors soit, mais à vos risques et périls...

Mais un homme peut parfaitement supplier Dieu d'intervenir pour autrui.

Ainsi (dans **II Samuel 6,18**) David souhaite au peuple d'être béni, **mais en invoquant , pour cette réalisation, le Nom de l'Eternel -Tsebaoth** , Remarquons que David n'est pas lévite.

Nous verrons que **même en ce cas**, la réalisation de la bénédiction reste **conditionnelle** .

→ 3^{ème} cas : C'est Dieu qui « bénit » l'homme (*C'est ici le cas de notre étude sur la bénédiction des officiants cohanim prêtres d'époque*) **ET LUI SEUL PEUT LE FAIRE**

A l'origine, là aussi, le mot « bénir » vient du même mot **Bérékh** בָּרַךְ qui veut dire **genou**. Mais cette fois-ci pris dans un sens très différent, celui de la reproduction et de la **fertilité** .

Car « l'entre – genoux » est le lieu de la fertilité et de l'accouchement soit direct , soit indirect, par mère porteuse interposée. Ainsi Rachel fait accoucher sa servante Bilha en mère porteuse et dit à Jacob que celle-ci accouchera *Al barkéy* « *sur mes genoux* » (Genèse Ch 30, v 20) .

Mais encore faut-il que ces enfants , ainsi nés, soient préservés des malheurs (*et surtout à l'époque c'étaient les garçons qui assuraient « la retraite des vieux », comme on le voit fort bien avec le patriarche Isaac qui, devenu aveugle, devient totalement dépendant de ses fils pour survivre.*)

D'où l'ajout de la précision : « QU'IL TE PRESERVE » physiquement, toi, Israël, et ce qui t'est octroyé (Vayichmérékh'a **וְיִשְׁמְרֶךָ**)

De là, et par extension, la bénédiction divine s'appliquera plus largement à toute prospérité matérielle , à tout ce qui permettra ainsi à la nombreuse progéniture souhaitée et accordée de bien vivre en satiété. C'est ce qui est surabondamment rappelé dans le rouleau en de maints endroits ou dans le début du 2^{ème} paragraphe du Chéma . en version traditionnelle.

Mais si le respect des commandements autorise et génère cette opulence gratifiée, (*par un bien être qui satisfaisait les instincts premiers , tant de préservation de la reproduction que de ceux de la vitalité du peuple.*) l'inverse nous est rappelé comme étant tout aussi vrai

Aussi le texte ne cesse de nous rappeler en exergues de prendre très au sérieux ces mises en gardes itératives et dramatiques en un message parfois si terrible que d'aucuns préfèrent l'occulter et ignorer cette partie du rouleau et faire l'autruche .

En effet, n'oublions pas que le peuple du Sinai a pris un engagement inter- générationnel de toujours devoir porter haut le concept du Divin unique, abstrait et absolu et de diffuser aux nations une image de morale que le peuple Juif , génération après génération, s'est tenu de donner en exemplarité universelle.

Aussi, l'irrespect des commandements est condamnable et vaut, au minimum une sanction de disette. (cf : 2^{ème} paragraphe du Chéma , le crédo juif) et au pis , [en cas de passage à la chronicité dans les judéo - paganismes, ou si l'on veut être plus précis, en cas de destruction du concept, du *Chém* , du Nom, de la re-NOM-mée donnée en faux aux nations sur l'image du Divin abstrait et absolu] , alors les sanctions peuvent pleuvoir dru dans les générations à venir, face à cette trahison de Valeurs, et aller jusqu'à l'insoutenable collectif (voir le testament de Moïse dans Haazinou – cf aussi : notre article la dessus dans les études ajlt -ou bien voir le Pacte de Moab. *Deuté. 28, 69*)

Car , que cela nous déplaise ou non ne change rien à la réalité des tables de Loi qui nous rappellent qu'une telle enfreinte répétitive est la seule des paroles du décalogue exclue de toute possibilité de pardon , lequel n'est pas un droit systématique et a ici son exception ,

II - LA DEUXIÈME PHRASE

אָר ה' פִּנּוּ אֵלֶיךָ וְחַנּוּךְ

Invocation par le grand prêtre d'avoir la lumière de l'esprit et celle de la foi

אָר ה' פִּנּוּ אֵלֶיךָ וְחַנּוּךְ

Que l'Eternel éclaire son « panim » (sa bienveillance, son intériorité) vers toi et t'accorde sa grâce.

Encore faut-il cerner ce que signifie exactement le mot « panim » **פָּנִים** ?

CE QUE « PANIM » N'EST SURTOUT PAS :

Le mot de « face » . Certes, ce mot veut dire aussi , entre bien des sens, mais concernant l'humain, celui accessoire de « face », [mais tel n'est en rien ici, d'évidence, le sens attribuable à Dieu.](#)

Dieu n'a ni face, ni rien de similaire...

Les vieilles gravures des kabbalistes représentant un énorme œil dans le ciel qui envoie un faisceau d'éclairage comme un phare sur la terre outrepassent cette évidence d'immatérialité divine qui ne commence à entrer dans la plupart des esprits que vraiment depuis Saadia Gaon puis Maimonide.

PRENONS GARDE D'Y FAIRE FACE !

De plus, si l'on prenait en ce sens simple le texte, alors la bénédiction « *Que la face de l'Eternel t'éclaire* » deviendrait pour tous un rayon mortel d'holocauste et aurait fait du peuple hébreu une hécatombe à la Hiroshima, tout comme elle le ferait pour les fidèles de nos synagogues. Pourquoi donc cela ?

Parce que dans **Exode 33, 20** , Dieu dit à Moïse : « *Nul ne saurait voir ma face et vivre* »

J'avais déjà expliqué par ailleurs mon sentiment sur la monumentale erreur d'exégèse qui fit que le fameux verset « *Dieu fit l'homme à son image* » (*bétsalmo*) ne devait pas être compris ainsi mais entendu comme « *Dieu fit l'homme selon l'image qu'IL s'en faisait* » car comme le rappelle Moïse au peuple, vous ne vîtes aucune image de Dieu au Mont Horeb (Deut IV, 12)

Cette impudence de l'homme à vouloir faire de Dieu son reflet et « alter ego » l'a amené à des symboliques figuratives à tout crin. Et donc à élever le concept du Divin, son CHÉM en faux.

« *LO TISSA ÉTH CHÉM ADONAI LÉ CHAV* » (décalogue) :

« *Tu n'échafauderas pas une conception fallacieuse du Divin* ».

DEJA , EN CETTE VOIE, MAIMONIDE RECUSAIT CE (CONTRE) SENS DE « FACE » :

Dans son *Guide des égarés, tome 1 ch 37* , Maimonide rejette cette traduction de « face » et insiste sur d'autres sens éludés de « *panim* » plus adaptés au texte et tels que retrouvés dans d'autres versets des Ecritures , et qu'il cite comme ayant les sens d' « *égard* »,d' « *attention* » , lesquels sens sont bien plus appropriés à cette bénédiction.

Mais souvenons nous qu'en ce 12^{ème} siècle, il était très mal vu des anthropomorphistes, surtout parmi les « juifs du pape du comté venessin » de perdre la face...

DANS CETTE DEMARCHE , J' ENTENDRAIS AUSSI, EN « PANIM » , LE SENS DE : L'INTERIORITÉ »

Ainsi « l'intérieur d'une maison » se dit

« *panim פנים* a bayit »

L'hymne national israélien pour dire « au fond du cœur » dit

« balévav *pénima פנימה* »

Le Ministère de l'intérieur se dit :

« missrad a *panim הפנים* »

Les affaires intérieures

« inyané *panim פנים* »

Etc...

Et, de la même façon, **al pné** signifie extérieurement (**al**) et intérieurement (**pné**) , donc « de partout », « de l'extérieur comme de l'intérieur » « où que cela soit » .

« *Tu n'auras pas d'autre croyance que MOI de n'importe où qu'elle se situe = **al pné** » (décalogue)*

En son Chapitre 8, il questionne :

« allo 📞 kh'okh'ma tikra ? »

« N'est-ce pas la sagesse que tu recherches ? »

et il poursuit par :

« Tbouna titén kola » 📞

« C'est le bon sens logique qui te donnera la réponse »

Ainsi, après la demande de la fécondité et de l'opulence matérielle, s'ajoute , en cette deuxième partie de la bénédiction publique et collective, celle d'espérer disposer de la richesse immatérielle, celle de l'esprit de bon sens , de voir juste,

Et d'avoir en plus la grâce du cœur. (*Kh'één*)

Faisons donc preuve d'un élémentaire bon sens et du sens critique .

III - LA TROISIÈME PHRASE EST LA CERISE SUR LE GATEAU DES DEUX PREMIERES

וישא פנ'ו הי אליך וישם לך שלום

«Qu'il appose son panim (voir ci-dessus = bienveillance, mansuetude...) vers toi et t'apporte la paix»

La paix en terme général est un élément contribuant à l'enrichissement matériel et immatériel. C'est donc à dire la paix

avec soi-même,
avec sa famille,
avec son prochain,
avec sa société,
avec ses nations voisines....

IV - MAIS SURTOUT, LA QUATRIÈME PHRASE CONDITIONNE sine qua non LES TROIS PREMIERES

ושמו את שם' על בני 'שראל ואני אברכם

«Ne pas malmener le concept Divin exposé pour espérer être béni »

Vé samou éth chémi al bné Israël va ani avarkh'ém

« Portez haut le NOM (= le concept, la reNOMmée) de l'Eternel sur les enfants d'Israël

(ET ALORS)

JE vous bénirai »

On comparera utilement le verbe VéSamou en temps que même vocable verbal utilisé que celui rencontré dans le texte du décalogue : « Lo tissa éth chém Adonai lé chav » Tu n'utiliseras pas le concept, le Nom de l'Eternel pour des faussetés

(Une lapalissade : chav = faux c'est le contraire de émét = vrai et le vrai passe forcément par ce qui est exact = tsédek donc juste et vérifié)

Ainsi, pour voir réalisée cette bénédiction, encore faut-il y faire « face » et tenter d'être un **peuple qui soit une vitrine, une « com » juste du divin, mais tel que vu par Moïse, donc omnipotent, omniscient, omniprésent et abstrait en son unicité absolument absolue** Et donc, en tout premier lieu, par un peuple qui rejette avec la plus grande des fermetés, soit dans ses écrits, soit dans l'écriture de son histoire, soit dans sa pratique religieuse, toutes les formes majeures ou mineures de judéo -idolâtries. [Ce qui n'est pas toujours, loin s'en faut, le cas. Mais c'est là un très vaste et tout autre objet de réflexion et d'étude (*)]

Dr ABECASSIS Jean
drabecassisjean@neuf.fr

(*) on peut consulter, là-dessus ; notre série d'entretiens sur ce site « *monothéisme du décalogue et judéo -idolâtries postérieures* »